



## Résiliation inscription cours privé 1er année de PACES

Par **hestelju**, le **23/01/2017** à **16:08**

Bonjour

J'ai inscrit ma fille à des cours privés pour une licence de PACES. J'ai regardé la brochure sur internet qui proposait un pack pour deux semestres. J'ai renvoyé la fiche d'inscription avec 8 chèques pour un paiement échelonné; j'ai coché la case stipulant que j'accepte l'inscription et ses conditions.

Je viens de résilier le 20/12 pour le deuxième semestre car ma fille trouve que les cours ne l'avancent pas. La résiliation est refusée car il est stipulé à la fin de la brochure qu'il fallait résilier avant le 13/11/2016.

Lorsqu'on a regardé la brochure on ne s'est pas douté que des conditions d'annulation seraient inscrites en fin de page.

A savoir que ma fille était mineure lors de la signature et que maintenant elle est majeure. Ne peut-on pas trouver une solution pour ne pas payer le deuxième semestre, ma fille ne souhaite pas poursuivre les cours inutiles.

dans l'attente

Par **morobar**, le **23/01/2017** à **19:43**

Bonjour,

Je ne vois pas comment vous pourrez éluder le paiement puisque l'école est en possession

des chèques.

L'opposition est interdite, les chèques n'étant ni perdus ni volés.

Alors attention à vous engager prudemment sur la voie bancaire et ayez à l'esprit que l'école peut à tout moment déposer les chèques restant à l'encaissement.